



La demande de remise en liberté de Jean-Pierre Amougou Belinga renvoyée au 27 avril 2023.

En effet, Jean Pierre Amougou Belinga était ce jour devant le juge de Cour d'appel du Centre.

Inculpé de « complicité de torture par aide » dans le meurtre de Martinez Zogo, les partisans d'Amougou Belinga espèreraient le voir en liberté. Malheureusement, l'homme d'affaires est retourné dans sa cellule de la prison principale de Kondengui. Sa demande de remise en liberté a été renvoyée au 27 avril 2023 pour délibérations.

La défense du milliardaire Ekang avait déposé le 23 mars dernier, devant la Cour d'appel du Centre, la requête de demande de mise en liberté provisoire. L'audience avait alors été renvoyée pour ce jeudi 13 avril 2023.